

bon droit qu'il y a eu dans Québec grande et solennelle réjouissance, procession, grande messe et *Te Deum*, séance universitaire, illumination et foule d'élite, foule enthousiaste et attendrie. Quelle singulière circonstance aussi que de voir présents à cette solennité le ministre de l'instruction publique et les autres commissaires du Japon à l'exposition de Philadelphie ! Ces représentants d'un grand empire païen de 32 millions d'âmes, ont écouté debout et avec le plus grand respect, la lecture du document adressé à notre Université, par le chef de la chrétienté ; n'y a-t-il pas là quelque chose qui caractérise bien notre prodigieuse époque ?

Le fait est qu'aujourd'hui, tout se trouve partout ; et même assez souvent, lorsque, pour accomplir notre tâche, nous parcourons les journaux d'Europe à la recherche de nouvelles européennes, nous y rencontrons, à notre grande surprise, des nouvelles canadiennes qui, par-dessus le marché, sont de véritables nouvelles pour nous. Qu'on en juge par l'extrait suivant que nous faisons d'une correspondance de Londres à l'*Univers*. Combien de gens ignoraient que le véritable oncle Tom s'était fait Canadien, et prêchait l'évangile quelque part chez nous, très-probablement dans la province d'Ontario !

Tout le monde a, pour le moins, entendu parler du roman de Mme Harriet Beecher Stowe, la *Casa de Pouche Tom*. Le héros de cette histoire vient d'arriver en Angleterre. Son véritable nom est Josiah Hensen. Depuis qu'il a brisé ses chaînes, il est ministre méthodiste au Canada, où il n'est connu que sous le nom du révérend Josiah Hensen. Il a aujourd'hui 87 ans, dont il a passé, comme le dit Mme Stowe, quarante-deux en esclavage. Depuis quarante-cinq ans, il ne cesse de prêcher les nègres réfugiés au Canada, et pour subvenir aux frais de sa mission, il a dû engager pour 12,500 francs, la ferme qu'il avait acquise. C'est au désir de faire disparaître cette dette que l'on attribue son voyage, à un âge aussi avancé, en Angleterre, où il compte donner des conférences sur l'esclavage. Quelques ministres de l'Église anglicane se sont déjà entendus pour lui venir en aide.

Nous désirons de tout notre cœur que le vieux Tom réussisse dans son entreprise ; mais sans reproche, ce brave homme a déjà coûté quelque chose aux États-Unis, à l'Angleterre et même au Canada. Que l'on veuille bien se rappeler que, si Mde Beecher Stowe n'eût pas eu un si beau succès avec son fameux roman, nous n'aurions peut-être eu ni la guerre de sécession, ni la crise du Trent, ni l'invasion féniennne, ni la trop coûteuse affaire de Saint-Albans, ni les indemnités de l'*Alabama*, ni bien d'autres choses encore. Et voilà comment des petites *cases* sortent les grands effets !

P. C.

Québec, 15 septembre 1876.

MANDEMENT DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL, ANNONÇANT SA DÉMISSION

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTREAL, ETC., ETC.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

I. § DÉMISSION DE L'ÉVÊQUE

Nous avons reçu, N. T. C. F., de Notre Saint Père le Pape un Bref en date du dix juillet dernier, dans lequel Sa Sainteté Nous annonce qu'Elle a accepté notre démission ; et qu'Elle Nous a en conséquence déchargé du fardeau de la sollicitude pastorale, que Nous avait imposé Grégoire XVI, de sainte et heureuse mémoire.

En recevant cet important Rescrit, Nous l'avons baisé avec un profond respect, en bénissant le Divin Pasteur d'avoir daigné exaucer ainsi nos vœux les plus sincères et entendu les secrets soupirs de notre cœur. Cela fait, Nous nous empressons de porter cette nouvelle à votre connaissance, afin que vous sachiez que, n'étant plus votre Evêque, Nous n'avons plus sur vous aucune autorité, parce que le Saint Père vous fait passer sous la houlette d'un autre Pasteur.

II. § IL PROCLAME SON SUCCESEUR

Ce nouveau Pasteur est, comme vous savez, Monseigneur Edouard-Charles Fabre, évêque de Gratianopolis, que le Saint Siège Nous avait, dans sa sollicitude, donné pour coadjuteur *cum futura successione* et qui, par conséquent, en vertu de son Bref Apostolique, en date du 30 avril 1873, devient de plein droit, avenant notre démission, évêque de Montréal.

Ce Prélat vous est parfaitement connu, puisqu'il est né et a été élevé parmi vous ; et qu'il a exercé le saint ministère dans cette ville et ce diocèse, avec beaucoup de zèle, en remplissant

pendant plusieurs années d'abord l'office de Chanoine et ensuite celui de coadjuteur qui l'a mis en de continuel rapports avec les paroisses, les Communautés, les Séminaires et les Collèges, en y donnant des retraites et surtout en y faisant la Visite Pastorale. Il est donc déjà initié à toutes les affaires qu'il aura à traiter, pour le bien de vos âmes.

III. § ESPÉRANCES BIEN FONDÉES QUE DONNE LE NOUVEL EVÊQUE

D'après tous ses antécédents, que vous connaissez parfaitement, votre nouvel évêque a tout ce qu'il faut pour vous faire espérer que son administration sera longue et heureuse. Car il est jeune et jouit d'une bonne santé ; ce qui lui permettra d'entreprendre, avec confiance, des œuvres importantes pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église, avec le ferme espoir de pouvoir les mener à bonne fin. Les entreprises qu'il fera pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, obtenant ainsi heureux succès, tourneront à l'avantage du diocèse tout entier. En jouissant ainsi des bienfaits sans nombre qui découleront de son administration, toujours dirigée par l'esprit de Dieu, vous comprendrez de plus en plus le bonheur que vous aurez de vivre sous la conduite de votre nouvel évêque. Vous aurez donc à en bénir le divin pasteur ; et vous comprendrez mieux que jamais qu'un bon pasteur est le plus beau présent que le Seigneur puisse faire à son peuple.

En retour d'une aussi grande faveur, vous travaillerez constamment à faire le bonheur de votre nouvel évêque et à alléger le lourd fardeau dont il va se charger pour le bien de vos âmes, par votre profonde vénération pour sa personne, votre ponctuelle exactitude à exécuter ses ordonnances et votre zèle généreux à l'aider dans toutes ses entreprises pour le bien des âmes et le soulagement de toutes les misères.

IV. § RÉSULTATS DE CETTE DÉMISSION

Pour Nous, N. T. C. F., par cet acte de démission, sanctionné par N. S. P. le Pape, Nous cessons d'avoir avec vous les rapports accoutumés, en cessant d'exercer le ministère pastoral. Nous descendons du trône épiscopal, pour rentrer dans la vie privée. Nous disparaissions du théâtre des affaires ecclésiastiques et des démonstrations religieuses, pour Nous retirer dans une solitude muette et silencieuse. Nous nous séparons de la société des hommes, pour avoir plus de liberté de converser avec Dieu et ses anges. Nous nous éloignons du bruit et des agitations de la vie publique, pour pouvoir méditer plus à l'aise les années éternelles et Nous préparer à y entrer avec plus de confiance. Mais cette solitude, qu'elle est aimable et délicieuse ! *Quam dilecta tabernacula tua*, etc. Elle était depuis longtemps l'objet de nos plus ardents desirs ; et comme le cerf altéré, Nous soupirions après les eaux rafraichissantes qui y coulent paisiblement, en jaillissant jusqu'à la bienheureuse éternité. *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum*. Il Nous est donc enfin donné d'entendre ces paroles du Bon Pasteur à ceux qui sont dans le travail et la peine : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos*.

N'allez pas croire toutefois, N. T. C. F., que notre intention est de rompre tous les liens qui Nous attachent à vous. Loin de Nous une telle pensée ; car dégagé, dans la retraite, des soins multiples qui absorbent tous nos moments, Nous serons au contraire plus libre de nous occuper, dans l'intérieur de notre âme, de vos plus chers intérêts, tout en repassant les années de notre vie pastorale, pour les réparer. Pourrions-Nous d'ailleurs vous voir exposés à tant de dangers sur la mer orageuse du monde, sans être saisi de frayeur, et sans demander avec instance que vous soyez préservés de tout naufrage ?

Nous aurons donc sans cesse sous les yeux l'exemple du divin Pasteur qui, sur le point de se séparer de ses chers disciples, les recommandait à son adorable Père, avec une charité incomparable.

O Père Saint, lui disait-il, avec toutes les émotions d'un amour tendre et compatissant, ô Père infiniment bon, prenez sous votre toute-puissante protection ces chers disciples que vous m'avez donnés, et gardez-les en votre nom. *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi*. Préservez-les de tous les dangers auxquels ils sont exposés de tomber dans le mal et de se perdre éternellement. *Respice... ut serves eos a malo*. Sanctifiez-les, en leur faisant pratiquer des œuvres de justice et de vérité, afin qu'ils soient consommés dans une parfaite union de charité.

Sanctifica eos in veritate... ut sint consummati in unum. Joan. 17.

V. § SENTIMENTS PRODUITS PAR CET ACTE DE DÉMISSION

Au reste, Nous ne saurions, N. T. C. F., Nous séparer de vous, sans vous dire quelque chose de ce qui, dans cette occasion, se passe dans l'intérieur de notre âme. Nous avons en ensemble, pendant plus de trente-six ans, des rapports si journaliers et si intimes que c'est pour Nous aujourd'hui un besoin de vous parler à cœur ouvert, comme un père à ses enfants, comme un pasteur à ses brebis.

Nous comprenons que Nous n'avons pas fait tout le bien que Nous avions à faire pour le salut de vos âmes ; et que Nous ne nous sommes pas sacrifié, comme Nous l'aurions dû pour le bien du troupeau confié à nos soins. Nous n'ignorons pas que Nous avons, sans le vouloir, contristé plusieurs parmi vous, et Nous en sommes profondément affligé. Mais quelque orageux qu'aient été les temps que nous avons si péniblement traversés, nous voici arrivés à un

terme où tous les brouillards disparaissent, pour faire place à la sérénité, à la paix, à la joie qui font le bonheur de la famille et qui permettent de s'écrier avec transport : O qu'il est doux pour des frères de ne faire qu'un cœur et qu'une âme. *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

VI. § DERNIÈRES RECOMMANDATIONS

C'est pour la dernière fois, N. T. C. F., que Nous élevons la voix dans vos assemblées religieuses. Ce sont donc les derniers avis que Nous avons à vous donner, avant de Nous séparer de vous. Ce sont les derniers accents de notre voix défaillante, avant d'être réduite au silence de la retraite et de la tombe, que vous allez entendre. Ce sont les dernières étincelles du feu que le divin Pasteur a caché au fond de notre cœur que vous allez recueillir. Enfin ce sont les dernières paroles d'un père aimant, qui exhorte des enfants bien-aimés à la fuite du mal et à la pratique du bien, que Nous vous adressons, pour réparer, s'il est possible, tout ce qui a manqué à notre sollicitude, depuis trente-six ans que Nous répondons de vos âmes. Or, ce n'est pas dans une simple lettre que Nous pourrions remplir ces lacunes regrettables et accomplir un aussi rigoureux devoir.

Vous ne trouverez donc pas mauvais que Nous rappellions ici à votre attention ce que, à diverses époques, Nous vous avons écrit, soit pour vous prémunir contre les scandales auxquels vous étiez exposés, afin de vous engager à les éviter, soit pour vous faire connaître les œuvres de charité et de piété qui pouvaient augmenter en vous les trésors de grâces que vous amassiez pour le Ciel, afin de vous apprendre à vous associer à tout le bien qui se faisait dans le diocèse.

Ces recommandations se sont toujours réduites à ces deux paroles de la Sainte Ecriture, qui renferment au reste toute la morale chrétienne : Fuyez le mal et faites le bien. *Diverte a malo et fac bonum*.

Ces recommandations ont été publiées dans divers Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires, adressés à vos pasteurs et déposés aux archives de vos Eglises. Il arrivera donc de temps en temps que, selon les circonstances et les besoins de vos âmes, l'un ou l'autre sera lu. Veuillez bien alors y donner une attention sérieuse, dans la pensée que c'est là comme l'écho de la voix d'un pasteur, qui ne sera plus, à la vérité, mais qui a désiré pouvoir vous faire entendre sa voix, du fond même de sa tombe. Car les besoins du passé sont ceux de l'avenir. Les fruits déjà heureusement produits par ces documents, pourront se renouveler autant de fois que le besoin s'en présentera.

VII. § ABUS À CORRIGER (DIVERTE A MALO)

Avant de Nous séparer de vous, notre devoir, N. T. C. F., serait de vous avertir, comme Nous venons de l'observer, de vous abstenir de tous les crimes, qui vous mettent en danger de périr éternellement. Mais comme Nous avons souvent signalé ces déplorables désordres, Nous croyons qu'il sera plus utile de vous faire simplement remarquer ceux qui régnaient encore dans nos villes et nos campagnes, et qui navrent de douleur le cœur de vos pasteurs et scandalisent les bons chrétiens. Car, hélas ! il n'est que trop visible que les scandales se multiplient dans notre société ; que l'ivrognerie y apparaît sous les formes les plus hideuses ; que le luxe le plus ruineux envahit toutes les classes de la société ; que l'usure la plus insatiable ne connaît plus de bornes et ruine les fortunes les mieux assurées ; que le Saint Nom de Dieu est horriblement outragé par les faux serments, les imprécations et les juréments les plus exécrables ; qu'il se commet, dans le commerce, des injustices criantes, bien capables de provoquer la colère du ciel ; que l'immoralité s'affiche sans pudeur et s'alimente par des fréquentations criminelles, des rendez-vous passionnés, des romans dangereux et des gravures, tableaux et statues de la dernière indécence ; qu'il se commet aux élections des désordres de tous genres par la corruption, les faux serments, les animosités et autres abus qui attirent la colère de Dieu et ses malédictions.

Encore une fois, Nous fixons, N. T. C. F., avant de vous quitter, votre sérieuse attention sur tant de criants abus, qui sont des plaies dans notre société, pour vous inviter à y apporter remède par vos prières, vos gémissements et vos bons exemples.

VIII. § BONNES ŒUVRES À FAVORISER (FAC BONUM)

Lorsque, en 1840, Nous succédâmes au premier évêque de Montréal, Nous nous vîmes chargé d'un fardeau beaucoup trop pesant pour nos faibles épaules. Tout était à faire ; et Nous n'avions rien par Nous-même pour créer les établissements nouveaux qui étaient à faire, pour venir en aide à ceux qui existaient déjà, pour donner un peu d'élan aux œuvres de charité et de piété. Cependant, formé à l'école de notre prédécesseur, qui avait des vues très larges sur les diverses œuvres qui étaient à faire, Nous comprîmes que, pour remplir ses vues, comme pour exercer son autorité, il Nous fallait des secours puissants et que Nous ne pourrions les trouver que dans des institutions qui ont cette importante mission à remplir.

Ca a donc été d'après les plans que Nous avait tracés cet illustre évêque, pour former une bonne administration dans son nouveau diocèse, que le Chapitre de la Cathédrale a été formé ; que des Congrégations de Missionnaires ont été établies ; que des Séminaires et Collèges ont été ouverts aux jeunes étudiants ; que de nouvelles Communautés religieuses d'hommes et de femmes se sont élevées, pour venir en aide aux

membres souffrants de Jésus-Christ ; que les anciennes se sont comme dilatées, pour pouvoir soulager plus de misères, en embrassant tous les besoins de la pauvre nature humaine, depuis le berceau jusqu'au trépas ; que des sociétés de charité et associations de piété se sont mises à l'œuvre, pour donner à manger à ceux qui ont faim, habiller ceux qui sont nus et secourir ceux qui sont en danger pour la foi ; que des hospices ont surgi sur tous les points du diocèse, pour abriter les orphelins, les infirmes, les vieillards et toutes espèces de nécessiteux.

Pour alimenter ces œuvres de charité et de piété, le divin Pasteur a multiplié les secours spirituels ; car les jubilés se sont succédés en grand nombre, en produisant des fruits de vie ; les missions et les retraites se sont données continuellement dans les paroisses et les communautés, et ont fait couler, d'un bout de l'année à l'autre, des torrents de grâces ; les sacrements ont été plus régulièrement fréquentés, de grands pêcheurs se sont réconciliés avec le Seigneur et ont persévéré dans la grâce ; les dévotions au S. Cœur de Jésus et l'Immaculé Cœur de Marie, celle des quarante-heures et beaucoup d'autres sont venues répondre au besoin des âmes pieuses qui se montrent de plus en plus affamées des choses saintes.

Or, après Dieu, c'est à votre foi et à votre charité qu'il faut attribuer le succès de toutes ces œuvres, dont on parle partout, parce que vous n'avez cessé de tendre une main secourable à ceux qui sont venus de toutes parts implorer votre secours, dans leurs pressants besoins spirituels et corporels et qui, de retour dans leur pays, ont pu, moyennant vos aumônes, former de précieux établissements, pour l'honneur de la religion et la conservation de la foi. Aussi, en terminant notre carrière, pouvons-Nous, en toute confiance, vous adresser ces paroles que le grand Apôtre adressait aux Romains : Je rends grâce à mon Dieu par Jésus-Christ pour vous tous, parce que les œuvres de votre foi sont publiées dans le monde entier. *Gratias ago Deo meo per Jesum Christum pro omnibus vobis ; quia fides vestra annuntiat in universo mundo. Rom. 1.*

Mais sans doute vous ne l'oublierez jamais, N. T. C. F., vous ne vous êtes portés à tant d'œuvres saintes que par des motifs de foi et de piété, et non par aucune considération humaine. Aussi, avons-Nous le ferme espoir que votre zèle se perpétuera et se transmettra à vos enfants d'âge en âge et jusqu'à la dernière génération, pour assurer de plus en plus le bonheur de vos familles et la prospérité de notre heureux pays.

C'est donc avec une pleine et entière confiance que, sur le point de disparaître à vos regards, Nous recommandons à votre charité toutes les personnes qui, en se consacrant à Dieu pour faire ces œuvres avec plus de perfection et de succès, ont renoncé, par un vœu particulier, aux biens de ce monde. Oui, N. T. C. F., secourez, vous dirons-Nous avec l'Apôtre, toutes ces personnes charitables qui Nous ont aidé à accomplir les œuvres de miséricorde que nous recommandons à tous si fortement l'Évangile : *Adjures illas, quod mecum laboraverant in Evangelio. Philip. c. IV. v. 3.* Accueillez-les toujours avec une grande bonté : *Ut viscera mea suscipiat. Philem. 12.* Que si parfois elles se rendent importunes, à cause des pressants besoins des pauvres, veuillez bien me l'imputer. *Hoc michi imputa. Philem. 18.*

Nous n'avons pas besoin, N. T. C. F., de rappeler à votre souvenir que ces vices qu'il faut éviter, et que ces œuvres saintes qui vous ont été recommandées, sont la matière des lettres que Nous venons de vous citer, comme devant être pour vous tous les échos de notre voix, lorsque, à diverses époques, Nous faisons appel à votre piété et charité. La docilité dont vous faisiez alors profession ne se démentira pas sans doute. Loin de là, elle se déploiera avec un redoublement d'énergie et de bonne volonté. Ainsi, ces lettres que Nous ne pouvions vous écrire qu'au milieu d'occupations incessantes, ou dans le calme de la nuit, mais en chassant le sommeil, vont avec le temps se multiplier et se graver peu à peu au fond de tous les cœurs ! Puis-ent-elles former ainsi un corps d'enseignement traditionnel, qui perpétue, dans le diocèse, des règles pratiques qui soient des garanties certaines de la bonne morale !

A cette fin, Nous osons porter bien haut là-dessus nos espérances, en comptant sur les paroles et l'exemple de saint Pierre. Je considère comme juste, écrivait-il aux premiers chrétiens, tant que je suis du monde, de vous exciter au bien, par de pressantes exhortations. *Justum autem arbitror quando sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commotione.*

Je suis certain ajoutait-il, que je suis sur le point de quitter ce corps, qui est comme une tente sous laquelle j'habite, pour faire le voyage de cette vie mortelle : *Cestus quod volox est depositio tabernaculi mei secundum quod et Dominus Noster Jesus Christus significavit mihi.*

Mais alors, continuait-il, j'aurai soin, après ma mort, de penser souvent à vous, pour que vous vous ressouveniez de ces avis que je vous ai donnés : *Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis. 1. Pet. 1.*

Puisse le Seigneur, dans son infinie bonté, Nous faire participer à cette grâce du Prince des Apôtres ! Comme Nous serions heureux au sein de la gloire, de pouvoir ainsi toujours nous occuper de vos plus chers intérêts ! Car ne sont-ce pas les Ministres des saints Autels, les fervents Religieux et Religieuses des Communautés et tous les bons et pieux enfants de l'Église qui doivent être notre gloire et notre Couronne ?

(A continuer.)